

PROGRAMME «DROIT CIVIQUE».

AP LANGU'AGES

NIVEAUX

De débutant (A0) à avancé (C1)

LANGUES DISPONIBLES

Français - Néerlandais – Anglais
Allemand

DURÉE DES SÉANCES

La durée minimum requise est de
90 minutes par séance.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

Le candidat-stagiaire reçoit un syllabus
et/ou un manuel reprenant le contenu
de la formation.

CONTENU DU PROGRAMME

Ce programme est ciblé sur l'apprentissage du néerlandais, du français,
de l'anglais et de l'allemand.

Il s'adresse à toute personne désireuse d'approfondir sa connaissance de la langue, plus
particulièrement dans le monde juridique.

Le formateur exploite l'aspect oral et écrit de la langue, sur base, entre autre,
de documents et publications juridiques.

TARIFS

Français – Néerlandais – Anglais – Allemand

Nbre d'heures	Individuel (Prix/h)	Groupe 2-5 Personnes (Prix/h)
30 h	Pour une offre personnalisée, contactez-nous au 02/343.33.67	
40 h		
60 h		
Plus de 60 h		

1 h de cours = 60 minutes. Matériel didactique compris dans le prix. Pas de frais d'inscription.
Possibilité de combiner 40 h de cours avec 20 h de Chinois.

Aides financières octroyées par la Région Bruxelles Capitale :
50 % de réduction sur le montant total de la formation.

Envie d'apprendre ? Contactez-nous au :

AP Langu'Agés - Advanced & Professional Languages
Centre Anderlecht Avenue Marc Henri van Laer, 91 B - 1070 Bruxelles
Centre Molenbeek Boulevard Edmond Machtens, 143 B - 1080 Bruxelles

Tél : 02/343 33 67
Fax : 02/524 66 95
info@aplgl.be
www.aplg.be

